COMPTE RENDU DE RENCONTRE AVEC LES HABITANTS DE LA PLACE DES MOULINS

Date : 03/10/2026

Lieu : Place des Moulins

Objet : Rencontre avec les habitants de la place des Moulins

Participants :

- **Habitantes et habitants du secteur**
- **Ville de Strasbourg :**
  - Arieh ADIDA, Adjoint à la Maire en charge des quartiers Grande-Île, Petite France, Tribunal et Contades
  - Franck CIMBARO, Direction de Territoires Centre
  - Tatiana MATTERN, Direction de Territoires Centre

Total : 25 habitants (parité femmes/hommes, dont 6 à 7 jeunes de 25 à 30 ans et étudiants)

1. Nuisances et troubles liés à l'établissement « Le Next Club »

Les habitants font état d'une dégradation de la situation au cours des deux à trois dernières années, avec une concentration des nuisances au moment de la fermeture de l'établissement, notamment autour de 5h00 du matin.
Plusieurs nuisances ont été signalées : bruits et attroupements à la sortie de l'établissement, bouteilles déposées dans les conteneurs à verre, nuisances liées à la fumée de cigarette ainsi que nuisances sonores dans l'immeuble accueillant l'établissement. Des difficultés liées à la gestion de la copropriété et aux assurances ont également été évoquées.

Les habitants font par ailleurs état d'un sentiment d'insécurité important sur le secteur, notamment en raison de bagarres et de violences physiques qui seraient régulièrement constatées à proximité de l'établissement. La présence alléguée d'objets pouvant constituer des armes ou objets dangereux (planches à clous, battes de baseball, couteaux) a notamment été évoquée.

Concernant la sécurité de l'établissement, les habitants indiquent que la présence du personnel de sécurité à l'extérieur semble s'être améliorée récemment, tout en signalant des difficultés antérieures. Ils évoquent également des issues de secours qui seraient parfois obstruées ainsi que l'utilisation de dispositifs de type bengale ou feu d'artifice.

La présence récurrente de stupéfiants et d'activités de deal a également été signalée, notamment dans les buissons à proximité du n°3 place des Moulins et dans les escaliers régulièrement occupés.
Les habitants indiquent avoir tenté d'échanger avec le gérant de l'établissement, sans parvenir à une résolution des difficultés signalées. Ils rapportent notamment que celui-ci contesterait la responsabilité de l'établissement dans les nuisances évoquées.
Plus largement, les habitants font part d'une inquiétude importante quant à l'impact de ces situations sur la tranquillité du secteur et sur la valeur des biens immobiliers.

2. Autres incivilités signalées

Concernant l'épicerie « L'Épicentre », certains habitants signalent la présence de groupes à proximité de l'établissement après sa fermeture, générant du bruit et des déchets jusqu'à environ 1h30 du matin. Ce constat n'est toutefois pas partagé par l'ensemble des participants.
En matière de propreté, les habitants demandent une vigilance renforcée et un nettoyage régulier aux abords des conteneurs à déchets, notamment du côté Saint-Thomas.

3. Aménagements et demandes des habitants

Les habitants souhaitent une réflexion sur le renforcement de la vidéoprotection afin d'améliorer la couverture de la place, au-delà de la caméra actuellement implantée rue Finkwiller à proximité de l'arrêt de bus.
Ils sollicitent également un renforcement de l'éclairage public ou, le cas échéant, la mise en place de dispositifs d'éclairage à détection de mouvement.
La suppression des dispositifs de type « croix de Saint-André » est demandée afin de faciliter les cheminements piétons. Les habitants signalent par ailleurs que des vélos sont régulièrement attachés au mobilier urbain et souhaitent une augmentation de l'offre de stationnement vélo sur la place.
Enfin, les habitants signalent une possible création de logements de type location meublée touristique dans l'ex-centrale hydroélectrique de la chocolaterie Schaal (5 Place des Moulins).

4. Réponses apportées et leviers d'intervention

M. ADIDA rappelle les contraintes actuelles de la Police Municipale, notamment en matière d'effectifs : trois unités de nuit interviennent à l'échelle de l'ensemble de la ville, les interventions étant priorisées en fonction du niveau d'urgence. Une attention particulière doit néanmoins être portée au secteur. Les habitants peuvent également solliciter la Police Nationale.
Concernant le stationnement vélo, il est proposé d'étudier le remplacement des arceaux actuellement présents par des racks à vélos permettant d'optimiser la capacité de stationnement.
Un point plus global doit être réalisé avec les services de l'administration afin d'identifier les différents leviers mobilisables.
Plusieurs leviers d'intervention pourront être étudiés avec les services compétents, notamment :

- Des contrôles relatifs à l'ivresse publique et manifeste (IPM) et à la consommation d'alcool ;
- Des contrôles portant sur les niveaux sonores et les nuisances générées à la sortie des clients de l'établissement ;
- Un contrôle des conditions de sécurité et d'accessibilité de l'établissement, susceptible d'être réalisé par les services de la Préfecture.

5. Suites à donner

- Réaliser un point avec les services compétents sur les nuisances liées au fonctionnement de l'établissement « Le Next Club » et les contrôles susceptibles d'être engagés.
- Examiner les possibilités d'amélioration de la vidéoprotection et de l'éclairage sur la place des Moulins.
- Étudier le remplacement des arceaux par des racks à vélos et l'augmentation de l'offre de stationnement vélo.
- Assurer un suivi des signalements relatifs à la propreté, aux stupéfiants et aux autres incivilités signalées par les habitants.